

## VEILLE DOCUMENTAIRE

Semaine du 17 au 23 septembre

### EDUCATION ET SOCIÉTÉ

Pas d'actualités repérées cette semaine

### EDUCATION

### ET

### EUROPE

Aef du 19 septembre

#### **Fonds d'Expérimentation Jeunesse : Rapport d'évaluation la mobilité internationale constitue un outil au service de l'insertion professionnelle des apprentis (Cereq) (Doc 1 ci-joint)**

L'expérimentation, qui a permis à des jeunes de 16 à 25 ans apprentis ou accompagnés par la mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon d'effectuer un séjour à l'étranger en 2010 ou 2011, s'est traduite par « des évolutions significatives » de leur capacité à « se projeter dans l'avenir » et à « réfléchir à leur projet professionnel ». C'est ce qui ressort d'une enquête qualitative menée par des chercheurs du Cereq sur les effets de cette expérimentation, publiée dans [len°98 de Net.doc](#) et intitulée « Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage ». L'étude a été mise en ligne en septembre 2012 mais l'évaluation date d'octobre 2011. L'objectif était « d'ouvrir la mobilité internationale » à un public peu ou pas qualifié qui en bénéficie rarement, afin d'améliorer son insertion professionnelle (1). Ce projet a bénéficié de financements du FEJ (Fonds d'expérimentation pour la jeunesse) lancé par Martin Hirsch en 2009 (AEF n°[112486](#)).

21 jeunes de niveau IV (baccalauréat) et infra, dont 13 apprentis en formation « travaux forestiers », ont effectué un séjour à cotation pédagogique et citoyenne en forêt amazonienne, 9 jeunes ont fait un stage socioprofessionnel à Berlin autour des métiers de la restauration et 16 autres ont pu construire leur propre projet.

Plus largement, l'ouverture culturelle et le dépaysement induits par ce séjour à l'étranger ont eu des répercussions sur les comportements des jeunes, qui ont pu prendre confiance en eux et améliorer leur capacité de communication, soulignent les auteures de l'étude, Aurélie Mazouin, ingénieure d'études Cereq et Sophie Carel, directrice du centre associé régional Cereq de Besançon. Ces apprentissages multiples leur ont souvent permis « de se remobiliser, parfois même de se 'surpasser'. Cette remobilisation est souvent essentielle [car] elle constitue un effet levier sur des réorientations positives, auparavant peu envisagées, et passant par une remise en question du projet professionnel ».

## IMPLICATION DES JEUNES DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Au-delà de l'organisation de programmes sur mesure, des « mesures d'accompagnement adaptées » ont été proposées aux jeunes pour les « sécuriser » dans leurs démarches (évaluation linguistique, acculturation au pays de destination, sensibilisation aux valeurs civiques). À cela s'est ajoutée une « campagne de sensibilisation et de promotion de la mobilité internationale, organisée conjointement avec les journées de l'apprentissage ». Enfin, une plate-forme collaborative dédiée à la mobilité des jeunes en Franche-Comté a été créée.

Un des facteurs de réussite de l'expérimentation a été leur implication dans la construction du projet. Il était important que cette mobilité corresponde le plus possible aux « aspirations » et « capacités individuelles de chacun, étant donné que ces jeunes ont déjà été confrontés lors de leur parcours antérieurs à l'absence de valorisation personnelle », note le Cereq.

## EFFET POSITIF SUR LA COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX

Par ailleurs, cette expérimentation a aussi eu un impact positif sur « la coordination des acteurs régionaux » qui ont appris à mieux se connaître. La mission locale a cherché « d'emblée à mobiliser un maximum de partenaires », notamment au sein du comité de pilotage. Le projet, qui a débuté avec sept partenaires, regroupait à la fin 21 structures (2). De « nouveaux partenariats » ont pu être noués entre acteurs de la mobilité internationale, notamment entre les structures d'aide à la mobilité classique et les structures axées sur la solidarité internationale, « qui restaient très scindés jusqu'à maintenant ». Cette « dynamique endogène » reste « aujourd'hui à animer et à pérenniser », analyse le Cereq.

Toutefois, il « aurait été certainement plus efficace de construire des actions distinctes et spécifiques selon le type de public » (apprentis et publics scolaires, diplômés et non diplômés) et de proposer « des projets et des destinations adaptées aux spécificités » de chacun. En effet, la « catégorisation infra- baccalauréat retenue a été traitée par le porteur du projet comme une catégorie de public homogène » alors qu'il n'en est rien, selon l'étude.

|  
j  
  
|  
|  
|  
|  
|

Un des facteurs de réussite de l'expérimentation a été leur implication dans la construction du projet. Il était important que cette mobilité corresponde le plus possible aux « aspirations » et « capacités individuelles de chacun, étant donné que ces jeunes ont déjà été « confrontés lors de leur parcours antérieurs à l'absence de valorisation personnelle », note le Cereq.

### **EFFET POSITIF SUR LA COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX**

Par ailleurs, cette expérimentation a aussi eu un impact positif sur « la coordination des acteurs régionaux » qui ont appris à mieux se connaître. La mission locale a cherché « d'emblée à mobiliser un maximum de partenaires », notamment au sein du comité de pilotage. Le projet, qui a débuté avec sept partenaires, regroupait à la fin 21 structures (2). De « nouveaux partenariats » ont pu être noués entre acteurs de la mobilité internationale, notamment entre les structures d'aide à la mobilité classique et les structures axées sur la solidarité internationale, « qui restaient très scindés jusqu'à maintenant ». Cette « dynamique endogène » reste « aujourd'hui à animer et à pérenniser », analyse le Cereq.

Toutefois, il « aurait été certainement plus efficace de construire des actions distinctes et spécifiques selon le type de public » (apprentis et publics scolaires, diplômés et non diplômés) et de proposer « des projets et des destinations adaptées aux spécificités » de chacun. En effet, la « catégorisation infra- baccalauréat retenue a été traitée par le porteur du projet comme une catégorie de public homogène » alors qu'il n'en est rien, selon l'étude.

*(1) Ce public cible est qualifié par la Commission européenne de « jeunes ayant moins d'opportunités » (Jamo).*

*(2) Les sept partenaires de l'expérimentation à son lancement étaient : le conseil régional de Franche- Comté, l'association régionale des missions locales de Franche- Comté, la mission locale Espace Jeunes du bassin d'emploi du Grand Besançon, le CRIJ, la DRJSCS, la Ville de Besançon, le groupe partenarial de promotion de l'apprentissage, et le centre de formation des apprentis agricole du Doubs.*

## EDUCATION ET QUESTIONS EDUCATIVES/PEDAGOGIQUES

Aef du 18 septembre

### Éric Debarbieux veut « faire progresser la recherche et l'action » au sein de la délégation ministérielle contre les violences scolaires

« Nous voulons faire progresser en même temps la recherche et l'action », indique à AEF le 18 septembre 202 Éric Debarbieux, professeur à l'université Paris-Est Créteil au sein de la future « délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire ». Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé dans un premier temps la création d'un « observatoire de la violence scolaire », depuis rebaptisé « délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire » (AEF n°[171731](#)). Les trois missions de cette délégation créée « dans les prochaines semaines » seront : « l'observation, [l'élaboration de] préconisations et l'action, en particulier la formation des personnels ». Cette structure « pérenne », « rattachée à la Dgesco », a pour but de « fédérer toutes les actions qui existent en ordre dispersé » aujourd'hui.

Elle associera « des chercheurs qui travaillent sur la question », « des gens qui connaissent bien le terrain » dans l'Éducation nationale, les services de la Depp, mais aussi « des associatifs », tout cela « en lien avec l'inspection générale », les équipes mobiles de sécurité et les assistants de prévention et de sécurité.

### UNE « CONTINUITÉ » ENTRE LUC CHATEL ET VINCENT PEILLON

« Un conseil scientifique, plus large » sera notamment chargé de l'évaluation des politiques publiques en matière de lutte contre les violences scolaires, « un projet très ambitieux », selon Éric Debarbieux. Il rappelle ainsi l'utilité de créer « une structure pérenne » de ce type : « La Finlande a mis 15 à 20 ans pour diviser par deux le harcèlement » dans l'éducation. Les structures qui existent dans d'autres pays « sont plutôt des missions, non pérennes », indique-t-il en citant toutefois les États-Unis où il existe « une énorme agence » et l'Angleterre qui s'intéresse aux phénomènes de violences en milieu scolaire mais « plutôt côté [ministère de l']Intérieur, pas du côté [du ministère de l']Éducation ».

« C'est la première fois que dans l'organigramme de l'Éducation nationale,

apparaît le mot violence », se félicite Éric Debarbieux. « Cela me donne de l'espoir et donne la possibilité d'une continuité », précise-t-il en évoquant sa fonction de président du conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école, une initiative lancée en 2010 par le précédent ministre, Luc Chatel (AEF n° [149105](#)).

### « UNE DEMANDE DE FORMATION À LA GESTION DES CONFLITS »

« Il y a une vraie demande de formation à la gestion des conflits », insiste Éric Debarbieux, qui évoque à titre d'exemple « la formation de référents académiques sur les questions de harcèlement ». « Quels modules en formation initiale? quels modules introduire dans la formation continue » des personnels ?, ces questions font partie des réflexions à mener par la délégation.

En parallèle de la concertation pour une refondation de l'école, Éric Debarbieux travaille sur des propositions sur la formation des enseignants en s'appuyant sur le texte qu'il avait rédigé lors des Assises contre les violences scolaires, « qui reste d'une grande actualité ». Il préconisait alors de créer un « Haut conseil à la formation » (AEF n° [149105](#)).

Un récent rapport sur le climat scolaire remis à la Dgesco, coordonné par Éric Debarbieux, insistait également sur la formation de tous les personnels (AEF n° [171703](#)).

### « PAS DE LANGUE DE BOIS »

« Le délégué que je suis ne rentrera pas dans la langue de bois », promet-il en précisant qu'il ne perd pas l'idée « d'éclairer le débat public » sur les questions de violence en milieu scolaire. « Il est hors de question que j'exerce une emprise 'idéologique' sur la délégation », indique-t-il, en ajoutant que « le but n'est pas forcément de rester longtemps » dans cette fonction de délégué et que des scientifiques « avec lesquels on n'est pas forcément d'accord » pourront être associés aux travaux de la délégation.

« Je ne suis plus président de l'Observatoire international de la violence à l'école », « pour éviter tout conflit d'intérêt », annonce-t-il à AEF. « J'ai remis ma démission », fait-il savoir. En revanche, même s'il pense être moins disponible, il souhaite « toujours être patron de thèses, être en immersion dans la recherche » et « continuer à travailler avec les établissements », auprès desquels il s'est engagé dans le cadre de l'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention,

créé en septembre 2011 au sein de l'université Paris-Est Créteil (AEF n°[162985](#)).

Aef du 19 septembre

## **Rythmes éducatifs : la ville de Lomme (Nord) teste une « nouvelle semaine scolaire » sur cinq jours et des « parcours éducatifs »**

La ville de Lomme (Nord) expérimente depuis la rentrée la semaine de cinq jours, incluant le mercredi matin, au sein des écoles La Fontaine (quatre classes maternelles) et Lamartine (six classes élémentaires). « Nous avons imaginé ce nouvel aménagement du temps de l'enfant après deux ans de concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants et les parents », indique jeudi 13 septembre 2012 à AEF Olivier Caremelle, adjoint (PS) au maire de Lomme en charge de l'éducation et du projet éducatif global (PEG). « Au-delà de la question des horaires, cette organisation nous permet de proposer des contenus ambitieux sur le temps périscolaire, en lien avec le projet éducatif global lillois », souligne-t-il. La commune de Lomme est en effet associée à celle de Lille, un statut qui prévoit la mutualisation d'une partie de leurs ressources (AEF n°[152439](#)).

« Les heures d'entrée et de sortie de l'école n'ont pas été modifiées, pour ne pas déstabiliser les familles », explique l'adjoint au maire. Mais désormais, les cours ont lieu du lundi au vendredi, aux moments où l'attention des enfants est la plus grande selon les chronobiologistes : tous les matins de 8h15 à 12h15 et deux après-midi par semaine de 14h30 à 16h30. Durant les deux après-midi libérés par ce nouvel emploi du temps, les 250 élèves du groupe scolaire peuvent suivre des « parcours éducatifs » à dominante culturelle et sportive. L'inscription est libre et gratuite pour les familles. Par ailleurs, les accueils périscolaires du matin et de la fin d'après-midi (de 16h30 à 19h) ont été maintenus, ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

## **Rythmes éducatifs : la ville de Lomme (Nord) teste une « nouvelle semaine scolaire » sur cinq jours et des « parcours éducatifs »**

La ville de Lomme (Nord) expérimente depuis la rentrée la semaine de cinq jours, incluant le mercredi matin, au sein des écoles La Fontaine (quatre classes maternelles) et Lamartine (six classes élémentaires). « Nous avons imaginé ce nouvel aménagement du temps de l'enfant après deux ans de concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants et les parents », indique jeudi 13 septembre 2012 à AEF Olivier Caremelle, adjoint (PS) au maire de Lomme en charge de l'éducation et du projet éducatif global (PEG). « Au-delà de la question des horaires, cette organisation nous permet de proposer des contenus ambitieux sur le temps périscolaire, en lien avec le projet éducatif global lillois », souligne-t-il. La commune de Lomme est en effet associée à celle de Lille, un statut qui prévoit la mutualisation d'une partie de leurs ressources (AEF n° [152439](#)).

« Les heures d'entrée et de sortie de l'école n'ont pas été modifiées, pour ne pas déstabiliser les familles », explique l'adjoint au maire. Mais désormais, les cours ont lieu du lundi au vendredi, aux moments où l'attention des enfants est la plus grande selon les chronobiologistes : tous les matins de 8h15 à 12h15 et deux après-midi par semaine de 14h30 à 16h30. Durant les deux après-midi libérés par ce nouvel emploi du temps, les 250 élèves du groupe scolaire peuvent suivre des « parcours éducatifs » à dominante culturelle et sportive. L'inscription est libre et gratuite pour les familles. Par ailleurs, les accueils périscolaires du matin et de la fin d'après-midi (de 16h30 à 19h) ont été maintenus, ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

### **Rythmes éducatifs : la ville de Lomme (Nord) teste une « nouvelle semaine scolaire » sur cinq jours et des « parcours éducatifs »**

La ville de Lomme (Nord) expérimente depuis la rentrée la semaine de cinq jours, incluant le mercredi matin, au sein des écoles La Fontaine (quatre classes maternelles) et Lamartine (six classes élémentaires). « Nous avons imaginé ce nouvel aménagement du temps de l'enfant après deux ans de concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants et les parents », indique jeudi 13 septembre 2012 à AEF Olivier Caremelle, adjoint (PS) au maire de Lomme en charge de l'éducation et du projet éducatif global (PEG). « Au-delà de la question des horaires, cette organisation nous permet de proposer des contenus ambitieux sur le temps périscolaire, en lien avec le projet éducatif global lillois », souligne-t-il. La commune de Lomme est en effet associée à celle de Lille, un statut qui prévoit la mutualisation d'une partie de leurs ressources (AEF n° [152439](#)).

« Les heures d'entrée et de sortie de l'école n'ont pas été modifiées, pour ne pas déstabiliser les familles », explique l'adjoint au maire. Mais désormais, les cours ont lieu du lundi au vendredi, aux moments où l'attention des enfants est la plus grande selon les chronobiologistes : tous les matins de 8h15 à 12h15 et deux après-midi par semaine de 14h30 à 16h30. Durant les deux après-midi libérés par ce nouvel emploi du temps, les 250 élèves du groupe scolaire peuvent suivre des « parcours éducatifs » à dominante culturelle et sportive. L'inscription est libre et gratuite pour les familles. Par ailleurs, les accueils périscolaires du matin et de la fin d'après-midi (de 16h30 à 19h) ont été maintenus, ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

### **Rythmes éducatifs : la ville de Lomme (Nord) teste une « nouvelle semaine scolaire » sur cinq jours et des « parcours éducatifs »**

La ville de Lomme (Nord) expérimente depuis la rentrée la semaine de cinq jours, incluant le mercredi matin, au sein des écoles La Fontaine (quatre classes maternelles) et Lamartine (six classes élémentaires). « Nous avons imaginé ce nouvel aménagement du temps de l'enfant après deux ans de concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants et les parents », indique jeudi 13 septembre 2012 à AEF Olivier Caremelle, adjoint (PS) au maire de Lomme en charge de l'éducation et du projet éducatif global (PEG). « Au-delà de la question des horaires, cette organisation nous permet de proposer des contenus ambitieux sur le temps périscolaire, en lien avec le projet éducatif global lillois », souligne-t-il. La commune de Lomme est en effet associée à celle de Lille, un statut qui prévoit la mutualisation d'une partie de leurs ressources (AEF n° [152439](#)).

« Les heures d'entrée et de sortie de l'école n'ont pas été modifiées, pour ne pas déstabiliser les familles », explique l'adjoint au maire. Mais désormais, les cours ont lieu du lundi au vendredi, aux moments où l'attention des enfants est la plus grande selon les chronobiologistes : tous les matins de 8h15 à 12h15 et deux après-midi par semaine de 14h30 à 16h30. Durant les deux après-midi libérés par ce nouvel emploi du temps, les 250 élèves du groupe scolaire peuvent suivre des « parcours éducatifs » à dominante culturelle et sportive. L'inscription est libre et gratuite pour les familles. Par ailleurs, les accueils périscolaires du matin et de la fin d'après-midi (de 16h30 à 19h) ont été maintenus, ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

## UN SURCÔÛT DE 200 000 EUROS PAR AN

Les élèves peuvent suivre six « parcours éducatifs » différents dans l'année, choisis parmi une trentaine de thèmes : découverte de la philosophie, initiation photographique, théâtre, art visuel, cinéma, langue des signes, arts du cirque, citoyenneté, sports etc. Des animateurs et des intervenants encadrent des groupes de quatorze enfants maximum. Les activités ont lieu au sein de l'école, mais des sorties peuvent aussi être organisées. « Nous avons imaginé ces parcours à partir des ressources locales : la médiathèque, l'école de musique, la maison folie [salle de spectacle] ou encore la ferme éducative », indique Olivier Caremelle. Un lien sera établi avec les enseignants de chaque classe par le biais du coordinateur.

Cette nouvelle offre éducative se traduit par un surcoût de 200 000 euros par an, qui sera pris en charge pour moitié par la ville de Lille dans le cadre du PEG. La CAF du Nord (caisse d'allocations familiales) devrait aussi apporter son soutien au projet, pour un montant encore en discussion. « Aucun financement ne sera directement demandé aux Lommois », précise Olivier Caremelle.

L'expérimentation doit durer deux ans et un comité de suivi se réunira tous les trois mois. Claire Leconte, professeure de psychologie de l'éducation à l'université Lille-III, spécialiste des rythmes de l'enfant (AEF n°[151758](#)), est chargée de l'évaluation. « Elle a commencé son travail dès l'an dernier afin d'avoir un point de comparaison », indique Olivier Caremelle.

### « DONNER DES COMPÉTENCES NOUVELLES AUX COMMUNES »

Le député socialiste Yves Durand, qui a renoncé dimanche 9 septembre 2012 à son mandat de maire de Lomme pour se conformer à la règle de non-cumul des mandats adoptée par son parti, est à l'origine de cette expérimentation. Il avait lui-même préconisé en décembre 2010, dans un rapport d'information sur les rythmes scolaires, d'« interdire la semaine de quatre jours » (AEF n°[141922](#)). Il préside actuellement l'un des groupes de travail de la concertation sur l'école.

L'ambition de la ville de Lomme est de construire un « modèle » applicable

aux huit groupes scolaires de son territoire mais aussi de peser sur le débat lancé par le gouvernement. Olivier Caremelle participe d'ailleurs aussi à la concertation nationale sur la refondation de l'école. « **Nous avons une occasion historique de créer les conditions d'une politique éducative locale ambitieuse dans notre pays** », estime-t-il, appelant à « **reconsidérer l'ensemble du temps éducatif, à favoriser une liaison plus forte entre l'Éducation nationale et les collectivités, à donner des compétences nouvelles aux communes sur le terrain périscolaire et péri-éducatif** ». « **Mais cette évolution doit donner lieu à un cadrage national pour éviter les inégalités territoriales** », recommande-t-il.



**Contact** : Ville de Lomme, Olivier Caremelle, adjoint en charge de l'éducation et du projet éducatif global, 03 20 22 76 22

#### Rapport IGEN

« Les composantes de l'activité professionnelle des enseignants outre l'enseignement dans les classes » (voir doc 2 ci-joint)

Programme de prévention du décrochage scolaire dans le secondaire : Le Trait d'Union  
Université de Sherbrooke (Québec) Voir doc 3 joint

Aef du 21 septembre

### **Décrochage : zoom sur l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement individuel à l'orientation au collège**

« Ces décrocheurs ont progressivement renoué un lien avec l'institution scolaire et adopté des comportements plus propices à la réussite : baisse de l'absentéisme, retour aux apprentissages, intégration des règles et codes de comportements élémentaires », indique vendredi 21 septembre 2012, à AEF Florence Tellier, assistante d'éducation entre 2007 et juin 2012 au collège Gustave Courbet, à Trappes (Yvelines). Elle dresse le bilan d'un dispositif visant à limiter les sorties du système scolaire sans qualification « par l'accompagnement individuel à l'orientation d'élèves de quatrième et de troisième », mis en place dans cet établissement. Cette expérimentation, au niveau du collège, d'un encadrement renforcé et individualisé du projet professionnel des élèves décrocheurs a été présentée lors de la cinquième « journée de refus de l'échec scolaire »

organisée à Paris par l'Afev, le 19 septembre.

L'action menée vise à impliquer les élèves dans le cadre « d'un contrat d'engagementsigné par l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique, qui conditionne l'accès au dispositif par l'amélioration du comportement au sein de l'institution scolaire ».

## **FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS**

Ce dispositif consiste, d'abord, à travailler « autour de l'orientation et du projet scolaire de l'élève ». « J'ai mené des réflexions notamment sur la faisabilité du projet en fonction des résultats et de la situation du marché du travail », illustre Florence Tellier. « J'ai mené aussi un travail de sensibilisation aux nécessités de la qualification ou de collecte d'informations sur les parcours professionnels. » « Je prenais en charge une quinzaine d'élèves par an pendant leurs heures de cours en fonction de leurs besoins » soit environ« plusieurs heures par semaine », raconte Florence Tellier qui a piloté entièrement ce projet.

L'expérimentation consiste ainsi à faire découvrir des métiers et ce notamment par« l'apprentissage des techniques de recherche de stage, comme la rédaction de CV, de lettres de motivation ou la préparation à l'entretien ». Les élèves effectuent également des stages en entreprises. spécialiste », « la mise en place d'ateliers pédagogiques » et la« valorisation de la voie professionnelle ».

Il s'agit aussi de travailler autour de la « remobilisation et de revalorisation de l'élève » notamment en analysant« des freins psychologiques à la réussite de l'élève et orientation éventuelle vers un spécialiste », « la mise en place d'ateliers pédagogiques » et la« valorisation de la voie professionnelle ».

## **« LA GRANDE MAJORITÉ DES ÉLÈVES SONT ENCORE SCOLARISÉS »**

Selon, Florence Tellier, « la grande majorité de ces élèves décrocheurs sont encore scolarisés ». C'est le cas, dit-elle, après avoir effectué une enquête, « de 86,6 % des élèves pris en charge en 2008-2009 et 88,9 % des élèves de 2009-2010 ».

« D'une part, la réussite du dispositif dépend étroitement, dans sa dimension d'orientation professionnelle, de la capacité de l'institution scolaire à construire et développer un partenariat étroit avec les entreprises du bassin, les structures d'enseignement (CFA et lycée professionnels), les structures associatives, ainsi que la mairie et les autres collèges de Trappes », explique Florence Tellier.

Enfin, l'intervenant se doit de coordonner les relations entre les différents acteurs de l'institution scolaire : direction, CPE, COP, professeur principal et équipe pédagogique.



**Contact** : l'Afev, O1 40 36  
86 98

## EDUCATION ET COLLECTIVITES LOCALES

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET CULTURE

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET EDUCATION POPULAIRE

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET ENTREPRISE

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET HANDICAP

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET JEUNESSE

**Localtis du 14 septembre** Valérie Fourneyron : un conseil interministériel en vue d'une "politique de jeunesse intégrée"

**Jeunes** Publié le vendredi 14 septembre 2012

"La jeunesse est en souffrance." C'est en ces termes alarmistes que Valérie Fourneyron a ouvert son discours consacré aux priorités du gouvernement en matière de jeunesse, ce vendredi 14 septembre lors d'un déplacement à Rennes. Venue à la rencontre des acteurs du monde associatif et des collectivités territoriales qui portent la politique de jeunesse en Bretagne, la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative a d'abord dressé un tableau sombre de la situation de la jeunesse française : 150.000 à 200.000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme, le taux de chômage des jeunes est de 22,7% contre 9,7% pour l'ensemble de la population, l'accès au logement est subordonné à des conditions économiques "impossibles à

remplir", la couverture santé est de moins en moins bonne... "La liste est longue", a souligné la ministre. Pour elle, cette situation conduit les jeunes à vivre "un début de vie autonome dans des conditions très délicates pour la construction d'une vie stable". Pour preuve : selon l'Observatoire des inégalités, les moins de trente ans représentent la moitié des personnes pauvres. "Le diagnostic n'est pas nouveau. Il existe depuis une bonne dizaine d'années. Ce qui change, c'est la volonté du gouvernement d'agir. Le président de la République a fait de la jeunesse la priorité de son quinquennat", a précisé Valérie Fourneyron.

### **"L'Etat ne peut pas faire tout seul. Les collectivités non plus."**

Au-delà de ce que la ministre nomme les "mesures d'urgence" (emplois d'avenir, encadrement des loyers, constructions de logements, cautionnement solidaire, création de postes dans l'Education nationale, formation des enseignants...), elle entend engager des réformes structurelles : "Nous voulons que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012. C'est-à-dire que la situation très concrète des jeunes en matière de santé, d'emploi, de logement, d'autonomie soit meilleure dans cinq ans. Pour cela, nous sommes prêts à accélérer les réformes." Et Valérie Fourneyron de citer la fin du "millefeuille des dispositifs existants, [une] juxtaposition de politiques publiques dans laquelle personne ne se repère", et de promettre de s'attaquer à la question de l'accès aux droits sociaux auxquels les jeunes n'ont pas accès ou n'ont pas recours ou encore de changer "l'image que nous avons des jeunes, insouciantes, un peu dilettantes, quand leur réalité se rapproche plus de la relégation".

Pour cela, elle fera appel à un changement de méthode : "Tous autour de la table. L'Etat ne peut pas faire tout seul. Les collectivités non plus. Et que d'énergie perdue à travailler les uns à côté des autres. Ce que je propose, c'est de sortir des tours d'ivoire et de **coconstruire ensemble : Etat, collectivités locales, associations, partenaires sociaux et jeunes.**"

**D'ici à 2017, sera construite une politique de jeunesse intégrée, transversale, concernant toutes les dimensions du passage de l'enfance à l'âge adulte.** "C'est le sens du travail de coordination interministériel dont le Premier ministre m'a confié la charge, sous son autorité", a **ajouté la ministre, qui se voit dans le rôle de chef d'équipe.**

**Le premier rendez-vous est fixé à janvier 2013, pour la tenue du premier conseil interministériel de la jeunesse. D'ici là, le ministère identifiera "les initiatives qui fonctionnent" parmi les 545 expérimentations innovantes répondant aux besoins prioritaires des jeunes déjà menées dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), et un premier rapport sur l'état de la jeunesse, préparé par l'Observatoire de la jeunesse, sera présenté en décembre.**

Aef du 19 septembre

**La ministre chargée de la Jeunesse lance le premier « Atlas**

**des jeunes** » Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, annonce mercredi 19 septembre 2012 la publication du premier « Atlas des jeunes en France ». « Cet ouvrage (1) est un outil pour avancer dans notre réflexion collective [...] et construire dans la durée une politique sur la jeunesse [...], priorité du président de la République », déclare Valérie Fourneyron lors de la présentation de l'atlas à la presse. Produit par l'Injep, l'ouvrage regroupe « pour la première fois » les données les plus récentes (2007-2011) sur plusieurs domaines concernant les 15-30 ans comme la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, l'alimentation, la sexualité, les loisirs, les addictions, les valeurs et l'engagement politique.

Présenté comme le « portrait d'une génération », l'ouvrage contient par exemple les statistiques sur le baccalauréat qui montrent que l'origine sociale a un impact sur le taux de réussite des bacheliers et que les chances de succès ne sont pas les mêmes chez les garçons que chez les filles Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, annonce mercredi 19 septembre 2012 la publication du premier « Atlas des jeunes en France ». « Cet ouvrage (1) est un outil pour avancer dans notre réflexion collective [...] et construire dans la durée une politique sur la jeunesse [...], priorité du président de la République », déclare Valérie Fourneyron lors de la présentation de l'atlas à la presse. Produit par l'Injep, l'ouvrage regroupe « pour la première fois » les données les plus récentes (2007-2011) sur plusieurs domaines concernant les 15-30 ans comme la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, l'alimentation, la sexualité, les loisirs, les addictions, les valeurs et l'engagement politique.

Présenté comme le « portrait d'une génération », l'ouvrage contient par exemple les statistiques sur le baccalauréat qui montrent que l'origine sociale a un impact sur le taux de réussite des bacheliers et que les chances de succès ne sont pas les mêmes chez les garçons que chez les filles.

« L'atlas constitue un outil scientifique novateur, mobilisant les données les plus récentes aux niveaux régional, national et international, sur la question de l'ampleur des inégalités au sein des jeunes générations », commente Cécile Van de Velde, sociologue, maître de conférences à l'EHESS, membre du conseil scientifique de l'Injep. Elle évoque de « fortes inégalités » sur le plan économique, social, sociétal

et territorial.

(1) Atlas des jeunes en France, les 15-30 ans, une génération en marche, Injep, éditions Autrement, 19 euros

## EDUCATION ET POLITIQUE DE LA VILLE

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET SPORT

Pas d'actualités repérées cette semaine

## EDUCATION ET VIE ASSOCIATIVE

Pas d'actualités repérées cette semaine

## SITES INTERNET

Pas d'actualités repérées cette semaine

## OUVRAGES

Pas d'actualités repérées cette semaine

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

**10 et 11 décembre : Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**  
7 ateliers seront organisés, dont un sur l'enfance fragilisée et la réussite éducative  
[www.premier-ministre.gouv.fr](http://www.premier-ministre.gouv.fr)

Pas d'actualités repérées cette semaine

## DIVERS

Pas d'actualités repérées cette semaine





**Plus forts ensemble!**

Secteur  
« Education,  
Culture et Société »



**Plus forts ensemble!**

Secteur  
« Education,  
Culture et Société » 16